

LETTRE

AU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE
L'ADMINISTRATION PORTUAIRE DE QUÉBEC
DANS LE CADRE DE RENCONTRES
CONCERNANT L'AVENIR DU BASSIN LOUISE



LE BASSIN LOUISE

La Société des Gens de Baignade

Pour l'accès et l'usage public des plans d'eau

Québec, le 25 septembre 2012.

Monsieur Mario Girard
Président-directeur général
Administration portuaire de Québec (APQ)
150, rue Dalhousie
Québec (Québec) G1R 4M8

Monsieur le président-directeur général,

La présente donne suite à un courriel du 25 juillet dernier de M. Anick Métivier, directeur-adjoint aux communications du Port. Selon ce dernier : « *Tel que mentionné lors de la rencontre du 16 avril dernier ainsi que lors de la dernière Réunion publique annuelle de l'APQ du 31 mai 2012, nous sommes toujours dans l'attente du plan d'affaire en lien avec votre projet. Étant donné que plusieurs projets nous ont été soumis pour ce secteur du Port de Québec, nous vous invitons à nous acheminer ce document le plus tôt possible afin que nous puissions en prendre connaissance **avant de confirmer la rencontre envisagée.*** » (Le gras est ajouté)

Or, nous n'avons pas souvenir d'avoir été avisés de l'obligation de produire un plan d'affaires comme préalable à une rencontre. Rappelons que le Port, via un [courriel](#) de votre adjointe Anne Côté, a accepté de nous recevoir afin que nous puissions vous présenter notre vision du bassin Louise au 21^e siècle. Cette dernière nous écrivait le 17 juillet dernier : « *Nous avons bien reçu votre [lettre](#) et vous en remercions. **M. Girard se fera un plaisir de vous rencontrer vous et votre collègue** mais étant donné la saison des vacances, cette rencontre ne pourra probablement pas se faire avant la mi-septembre. Je communiquerai donc avec vous un peu plus tard afin de fixer le rendez-vous.* » (Le gras est ajouté)

Cette invitation du Port témoigne d'une volonté nouvelle de dialogue. Notre satisfaction est cependant tempérée compte tenu de l'exigence nouvelle de transmettre un plan d'affaires au préalable de toute rencontre. Nous sommes surtout étonnés que vous exigiez que nous produisions un plan d'affaires, tout comme une chaîne hôtelière ou un promoteur immobilier pourraient le faire. Nous sommes plutôt d'avis que depuis plus de [vingt ans](#), nos diverses activités ([manifestations aquatiques](#), [publications](#), [articles de presse](#), [site web](#) ainsi que de nombreuses communications avec le Port) témoignent de la nature citoyenne de notre organisme.

C'est pourquoi on trouvera dans les pages qui suivent l'équivalent d'un plan d'affaires dans le cas d'un organisme comme le nôtre. Nous comptons que vous prendrez connaissance du présent document à l'éclairage de la mission du Port, à savoir « *...assurer sa rentabilité dans le respect de la communauté et de l'environnement* ».

Bassin Louise : plan d'affaires de la Société des Gens de Baignade

« La plus grande difficulté n'est pas de persuader les gens d'accepter de nouvelles idées mais de les persuader d'abandonner les anciennes. »

John Maynard Keynes

Principes fondateurs de la Société des Gens de Baignade (SGB)

« La Société des Gens de Baignade est un organisme sans but lucratif fondé en 1996. Elle s'adresse à toutes personnes, associations, administrations intéressées à développer, améliorer, maintenir ainsi qu'à mettre en valeur des accès aux plans d'eau afin que le public en ait usage, surtout mais non exclusivement en milieu urbain.

Pour la Société des Gens de Baignade, les plans d'eau sont une richesse collective qui doit être accessible et servir équitablement à tous.

La Société favorise donc l'accès, l'usage et la jouissance des fleuves, lacs, rivières, bassins, ainsi que de leurs rivages par l'ensemble de la population et travaille à la mise en place d'aménagements riverains visant à satisfaire les besoins du plus grand nombre, sans aucune distinction de niveau social, de fortune, de propriété ou toute autre particularité.

En cela, la Société se base sur le fait que la démocratisation de l'usage récréatif de l'eau contribue au développement économique, à la création d'emplois, au progrès social ainsi qu'à la santé publique.

La Société étend son action à l'ensemble du Québec et ailleurs au Canada. Elle développe des relations internationales dans le but d'enrichir la vision de ses membres, de leur permettre de découvrir ce qui se fait ailleurs, d'illustrer les réussites québécoises à l'étranger et de faire prendre conscience de l'importance de favoriser l'usage des plans d'eau par l'ensemble de la population d'un pays. »

L'état de la question



Le bassin Louise : un club privé au cœur de la Ville

En dollars d'aujourd'hui, la ré-excavation du bassin Louise au début des années 80 puis les coûts annuels du maintien de ce club privé nautique déficitaire « [qui ne profite qu'aux bien nantis](#) » (J.-J. Samson) ont coûté possiblement plus de *cent millions de dollars* aux contribuables Canadiens.

Appui du grand public

Au cours des années, de nombreuses organisations ont appuyé le projet qui veut qu'une partie raisonnable du bassin Louise soit accessible à l'ensemble de la population. Ex : les quartiers [Saint-Sauveur](#), [Vieux-Québec](#), [Saint-Roch](#), [Limoilou](#), [Saint-Jean-Baptiste](#). Plusieurs encouragements nous sont parvenus de [l'étranger](#). Nombre d'élus ont tenu à ajouter leur voix. Parmi celles et ceux qui sont encore aux affaires :

- Agnès Maltais, ministre responsable de la région de la Capitale nationale (P.Q.) ;
- Anne Guérette, conseillère municipale, district Vieux-Québec – Montcalm ;
- Yvon Bussièrès, conseiller municipal, district Saint-Sacrement – Belvédère ;
- Nycole Turmel, Chef intérimaire de l'Opposition officielle (N.P.D.) Le 7 mars 2012.

Appui de plusieurs média

Plusieurs média ont aussi accordé leur appui éditorial au concept d'un parc-plage au bassin Louise. Rappelons entre autres le texte bien senti de Julie Lemieux dans le quotidien *Le Soleil* du 29 juin 2004 (*page suivante*). Cette dernière est aujourd'hui [conseillère municipale](#) et membre du Comité exécutif de la Ville.

ÉDITORIAL**Une plage en ville**

L'événement n'en est presque plus un tellement il fait dorénavant partie des mœurs de la ville. Aux lendemains de la Saint-Jean-Baptiste, depuis 1997, la Société des Gens de Baignade de Québec et ses sympathisants sautent dans les eaux du bassin Louise pour promouvoir l'idée d'y aménager une plage publique. Des rêveurs, diront certains. Mais des rêveurs qui ont bien raison de s'accrocher à ce projet, malgré l'indifférence généralisée.

Pensons-y un instant. Est-ce normal que Québec, une ville portuaire, une ville d'eau, n'offre à la population aucun accès à des plages publiques au centre-ville, même si ce prétendu rêve n'a rien d'impossible ? D'autres municipalités dans le monde ont déplacé des montagnes pour développer des plans d'eau dignes de ce nom. Pourtant, il y a ici un bassin propice à la baignade au cœur de la ville, mais dont l'accès est défendu aux citoyens et aux touristes sous peine d'amende ou d'emprisonnement. Comme si, à Québec, les gens devaient se contenter de regarder les beaux paysages, sans pouvoir y toucher et en profiter.



Julie Lemieux

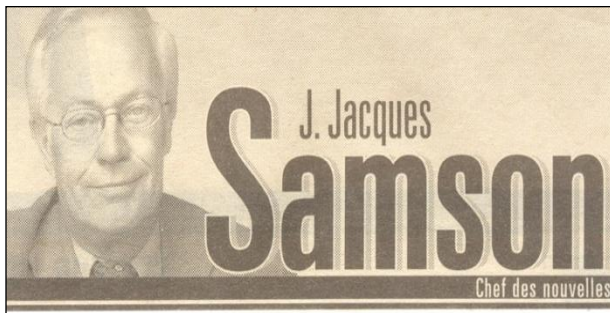
Des efforts ont été faits depuis quelques années pour améliorer l'attrait du bassin Louise, qui a été agrémenté d'une piste cyclable et de kiosques. Mais il n'en demeure pas moins qu'on a choisi d'enclaver l'un des plus beaux coins de la ville d'innombrables stationnements au lieu d'en faire un lieu propice aux sports nautiques et à la villégiature. Pourtant, nul besoin d'aller très loin pour constater à quel point une plage au centre-ville constitue un atout de taille pour les citoyens.

Ottawa, Gatineau et Montréal offrent des exemples intéressants à ce chapitre. La qualité de l'eau n'y est pas toujours impeccable, mais les gens qui n'apprécient pas ce genre de baignade peuvent à tout le moins s'étendre sur le sable et profiter de l'été. Dans chacune de ces municipalités, la plage est devenue un lieu de rassemblement et de divertissement qui contribue à la vitalité du centre-ville.

La baie de Beauport jouera évidemment une partie de ce rôle, mais ce site est moins accessible que le bassin Louise. D'ailleurs, l'un n'exclut pas l'autre. Comme d'autres villes au pays, Québec aurait intérêt à profiter au maximum de tous ses cours d'eau au lieu de simplement se contenter de les admirer.

Julie Lemieux

JLemieux@lesoleil.com



À deux reprises, le réputé éditorialiste du *Journal de Québec* Jean-Jacques Samson a fermement appuyé le projet de parc-plage au bassin Louise. Son avis sur la question ne peut être qualifié de frivole.



Le 21 juin 2005

Bain de mousse

Québec est peut-être la plus-meilleure-ville au Québec où vivre, mais il lui manque toujours une plage urbaine.

Le concept est déjà fort répandu. Quelques sites ont été aménagés dans la région de Montréal. Toutes les grandes villes riveraines oeuvrent d'ailleurs à un accès facile, libre et gratuit à leurs cours d'eau. La ville de Paris a même lancé, il y a quatre ans, Paris-Plage, une plage en ville temporaire qui connaît un succès monstre pendant son mois d'opération. Québec possède l'avantage extraordinaire d'avoir les pieds dans un fleuve de plus en plus propre qu'il est devenu possible de redonner aux citoyens et aux touristes pour la baignade.

Les résidants de la région de Québec qui ont plus de 40 ans se souviennent des belles années de la plage de l'Anse-au-Foulon où tous les péchés de concupiscence étaient permis. L'industrialisation galopante dans un manque de vigilance des autorités a rendu nos cours d'eau impropres à des activités aquatiques. La qualité de l'eau s'améliore cependant et si, à l'Est de Québec, à Saint-Michel, à Saint-Vallier, la population peut profiter allègrement du Saint-Laurent, les simples citoyens de Québec et de Lévis ont perdu l'accès démocratique au fleuve, bloqué par des développements portuaires, industriels ou résidentiels de luxe.

La Société des Gens de Baignade a jeté son dévolu sur le site à la tête du bassin Louise, pour en faire une plage au cœur de la cité, avec un système de filtration mécanique de l'eau et, évidemment, une séparation entre le plan d'eau pour la baignade et celui de la marina. Ces militants organisent, chaque année depuis dix ans, une saucette de désobéissance civile pour faire avancer leur cause, puisque les baigneurs sont maintenant passibles d'une amende maximale de 500 \$ ou de 60 jours d'emprisonnement, tellement le Port de Québec, de plus en plus une monarchie à l'intérieur de la ville, ne tolère aucune intrusion dans sa chasse gardée.

L'Anse-au-Foulon ne se prête plus vraiment à des activités de masse depuis le développement de la marina de Sillery et des installations portuaires voisines. L'accès oblige presque obligatoirement un véhicule motorisé, le stationnement est limité et la berge encore disponible est sujette aux caprices des marées. De plus, les humains sont comme les grenouilles, ils recherchent les lieux très concaves pour jouer dans l'eau.

Quant à la baie de Beauport, l'endroit est idéal pour profiter du vent mais la péninsule héberge une industrie lourde, dont l'utilisation portuaire favoriserait la sédimentation. Tout comme pour « le Foulon », Pêches et Océans Canada veille de plus en plus à la tranquillité des poissons.

La tête du bassin Louise est au contraire accessible à pied pour de très nombreux résidents et travailleurs de la basse-ville et pour les touristes; le site est à proximité d'une multitude de commerces, de restaurants, du marché et de la piste cyclable et il permet l'installation de plusieurs autres commerces reliés à la vocation récréative. La plage urbaine avec ses accomodations serait aussi parfaitement complémentaire aux activités de la marina, réservées actuellement à une élite.

Un concept semblable, pour le même endroit, a déjà été présenté à la population, en grande pompe, au Château Frontenac, en 1981, par le ministre d'alors, Gilles Lamontagne, ex-maire-vedette de Québec. Il a été retiré du plan de développement du secteur du Vieux-Port, en 1984, année du flop historique des Grands Voiliers, dont Québec ne s'est toujours pas remise. Autant sur le plan social qu'économique, le projet de plage au centre-ville, au bassin Louise, demeure intéressant.

L'aménagement d'une plage moderne au centre-ville, au coût de quelque 15 millions de dollars, se prêterait très bien à un partenariat public-privé. Les promoteurs n'ont incidemment jamais demandé un sou à la ville de Québec. Ils n'attendent qu'un appui politique clair, bien arrêté dans la liste des priorités.

Quant au gouvernement Martin, le projet est si attrayant que j'ai été étonné de ne pas voir l'ex-ministre et future candidate, Hélène Scherrer, faire trempette dans le bassin Louise, dimanche, avec les députées Agnès Maltais (PQ) et Christiane Gagnon (BQ) pour mousser une idée aussi électoralement rentable.

Tiens, je serais prêt à me joindre à un tel trio l'an prochain, si la température de l'eau dépasse les 70 degrés Fahrenheit. À chacun ses fantasmes !



Chef des nouvelles

Le 24 juillet 2007

Québec-Plage

J'imagine la mairesse Andrée Boucher et sa chef de l'Opposition, Ann Bourget, sous un palmier le long de la Saint-Charles, à la basse-ville, un verre de limonade à la main, devisant de l'impact du réchauffement de la planète sur le budget de déneigement, en même temps qu'elles font couler paresseusement un petit filet de sable entre leurs orteils.

Bienvenue à Québec-Plage

Depuis 2002, les Parisiens ont su démocratiser l'été. Une majorité socialiste et écologiste dirigée par le maire Bertrand Delanoë régnait alors à l'hôtel de ville de Paris. L'administration municipale en a profité pour lancer une opération estivale, tout simplement géniale, qui consiste à transformer une section de plus de 4 kilomètres maintenant de la voie sur la berge de la rive droite de la Seine, et cette année une portion de la rive gauche, en plein coeur de Paris, en de véritables plages. L'événement s'étirera cet été du 20 juillet au 20 août.

En 2006, plus de 4 millions de Français ont fréquenté ces plages urbaines faites de milliers de tonnes de sable et d'herbe. On transplante même des palmiers. La baignade est évidemment interdite dans la Seine; on a ajouté des piscines flottantes ces dernières années. La ville installe des parasols et des hamacs. De nombreuses activités sportives sont au programme; de l'animation très variée, danse, jeux, concerts mais aussi une bibliothèque de prêts de livres, des buvettes sont librement accessibles. Le budget de 4 millions \$ est absorbé pour environ le tiers par des commanditaires qui profitent de l'achalandage.

L'objectif est simple: donner l'occasion aux habitants qui ne partent pas en vacances de profiter d'activités qui sont habituellement pratiquées sur les plages littorales. Les administrations municipales ont le devoir de dispenser un certain nombre de services aux citoyens qui habitent la cité mais elles ont en plus des responsabilités aux niveaux économique et sociale.

À Québec comme ailleurs, plusieurs milliers de citoyens n'ont pas les moyens financiers pour s'offrir des vacances à la mer ou au bord d'un plan d'eau des environs, ni même souvent pour effectuer quelques visites en famille dans les parcs d'amusement équipés de jeux d'eau et autres. Pour une bonne partie de la population, le bronzage se prend

dans une arrière-cour d'un quartier ouvrier ou sur un minuscule balcon dans les effluves des bacs à ordures qui surchauffent au soleil. Ceux qui habitent près peuvent, les chanceux, aller étendre leur serviette sur les Plaines d'Abraham.

La ville de Québec a pourtant les deux pieds dans le Saint-Laurent, elle est traversée par une rivière, la Saint-Charles, qui redevient un cours d'eau sain et beau, et elle a dans son coeur un magnifique bassin, le bassin Louise, qui ne profite qu'aux biens nantis, propriétaires des luxueuses embarcations accostées à la marina du Vieux-Port. Les citoyens d'un certain âge se rappelleront avec nostalgie la belle époque du Foulon, une plage en ville où des générations de citadins allaient patauger et nager. Il y a bien encore la baie de Beauport, mais c'est loin et sans âme. Recréer la plage du Foulon figure pourtant dans les plans de la Commission de la Capitale; elle doit cependant attendre que Québec ait fait ses devoirs.

Le fleuve sera très bientôt assez propre pour la baignade, à la hauteur de Québec, ce qui est déjà le cas à quelques kilomètres seulement à l'est. Un groupe de pression revient à la charge depuis quelques années pour convaincre les autorités d'aménager une plage urbaine au fond du bassin Louise, à proximité des quartiers ouvriers et du marché du Vieux-Port, un endroit facilement accessible par le transport en commun. Mais toujours sans succès. Les pouvoirs publics ont également laissé passer une occasion unique de redonner vraiment le fleuve à la population de cette façon, en même temps que l'aménagement de la Promenade Samuel-de-Champlain. Chacun devrait pourtant, au nom de la justice sociale, avoir sa place au soleil et son petit carré de sable.

Vu de l'extérieur : un intérêt national

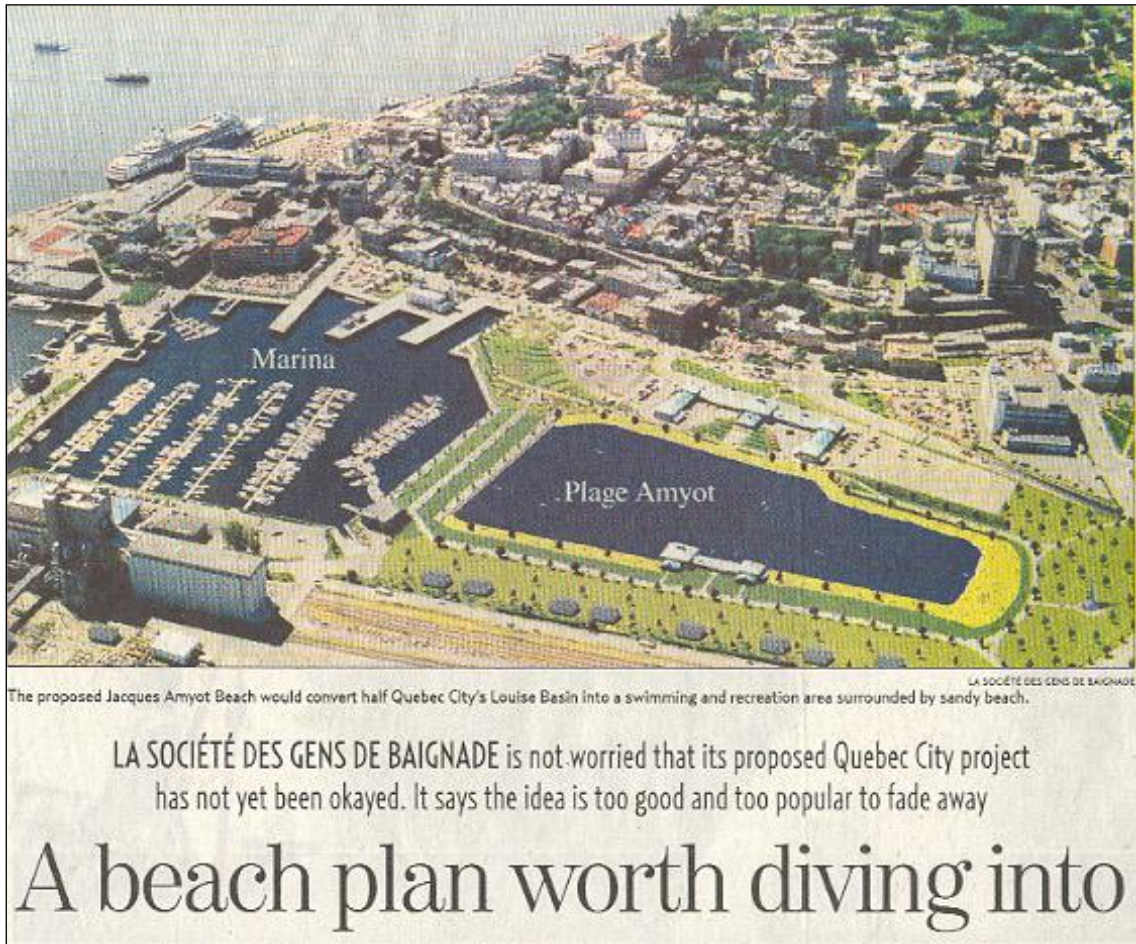
Les mérites du projet d'ouvrir une partie du bassin Louise à la population sont reconnus au-delà de la région immédiate de Québec.

Par exemple, à l'été 2008, la chroniqueuse Michelle Lalonde du journal montréalais *The Gazette* décrivait bien le projet. Selon elle, le réaménagement de ce plan d'eau d'ailleurs déjà public est d'intérêt *national* plutôt que local ou municipal.

L'attitude de Michelle Lalonde dans *The Gazette* illustre à quel point ce plan d'eau qui appartient à tous les Canadiens, une fois réaménagé en parc-plage, deviendrait une attraction à l'échelle du pays tout entier de même qu'au [niveau international](#). Pourquoi ? [Principalement à cause de sa localisation idéale](#) au cœur d'une des villes les plus riches en histoire d'Amérique.

PAGE SUIVANTE

L'article de Michelle Lalonde dans *The Gazette*



By the time you read this, I will have joined the thousands of Montrealers heading up Highway 20 to Quebec City to check out the capital's 400th-anniversary celebrations this summer. By all accounts, the city has been spruced up quite impressively for the occasion. I'm looking forward to showing off our beautiful capital to some friends from Alberta and Switzerland.

With gas prices climbing ever upward, a lot more of us Montrealers will probably be choosing Quebec City as a holiday destination in summers to come. The fuel crisis isn't all bad. Besides the obvious environmental benefits, high gas prices are forcing people all over the world to take a closer look at the treasures in their own backyards, and Quebec City is definitely one of ours. It's got an exciting history, fabulous architecture, walkable streets and great cafés and restaurants.

But as much as I love exploring cities in good weather, I also crave the classic summer pleasures of lying on a sandy beach with the sun on my back and swimming in open water. Imagine if Quebec City could offer all that, too?

A pro-beach group in Quebec City called *La Société des Gens de Baignade* has been dreaming of just that for many years now. In fact, the group has done much more than dream. For years, its members have been lobbying, writing letters and making speeches at meetings. They've also been organizing what they call "splashes" several times a summer, where local celebrities and other beach enthusiasts go down to the wharf at the Louise Basin, a few steps from the old city, and jump right in for a swim.

More recently, the group has presented a serious proposal for a public beach and park at the site and has persuaded a lot of well-placed people that this crazy idea really could and should become a reality. At last count, La Société said the downtown beach project had the support of Quebec City's *Renouveau municipal du Québec*, the majority of elected officials of the borough of La Cité (where the new beach would be located), the member of Parliament for the federal riding concerned (Christiane Gagnon) and the member of the National Assembly for Taschereau riding (Agnès Maltais).

The project has been dubbed *Jacques Amyot Park and Beach*, after one of Quebec's most celebrated long-distance swimmers. Amyot was famous for swimming in open water - he was the first to cross Lac St. Jean, back in 1954 - and he is a big fan of the idea of accessible waterfronts. Cities around the world are reclaiming their waterfronts. Over the past 30 years or so, greater environmental awareness has led to strict water-pollution laws, better sewer systems and water-treatment processes that have massively improved the quality of water in our lakes and rivers. The waters that flow through and around our cities, Montreal included, are no longer sewers. Some citizens believe the next step in the process should be the creation, or in many cases re-creation, of public beaches.

There is no better way to keep authorities focussed on the health of our waterways than to open up public docks and beaches to swimming. If cities have to post "Beach closed" signs every time water quality falls below cleanliness levels for safe swimming, they'll work hard to test regularly and keep the water clean.

Back in 1990, Montreal opened its own central, man-made beach and small lake on île Notre Dame. Doré Beach (as it's known by those who remember that it was former Mayor Jean Doré who made it happen) or Jean Drapeau Park Beach (as it is officially named) has been a resounding success. It cost \$8 million to build. Admission fees now cover its maintenance costs. The beach is packed on every sunny day it's open with families, couples, teens, day camp kids and even downtown workers on their lunch breaks, all very pleased not to have to drive long distances to get a little sand and sun.

The Jacques Amyot Beach would be a lot like Doré Beach, although closer to the city core and a little bigger. It is well placed to become a popular attraction: It's on the regional bike path, in a historical district that attracts tourists, beside a public market and handy to public transit. The plan would be to separate off about half of what is now a little-used part of the Louise Basin and turn it into a public swimming and recreation area surrounded by a sandy beach. Since the basin and surrounding lands are federal public property, there is a good argument to be made that the site should be used for something beneficial to the general public and a little less elitist than private yacht parking. The park and beach would be a year-round recreational centre

for locals and tourists. The basin is large enough to accommodate a shallow area for kids and recreational swimmers, a deeper area for professional swimmers to train and still have room for rowing, canoeing, kayaking and even underwater diving. In winter, there could be skating and ice-fishing.

So what is the hold-up, I asked Léonce Naud, president of the *Société des Gens de Baignade*. Is it the money? He doesn't think so. Preliminary estimates are that the project would cost about \$20 million. This is a drop in the bucket compared with the hundreds of millions spent by the three governments in the run-up to the 400th anniversary. Naud said there is political resistance to the idea at the port authority, and he believes it might take another year or two to wear down this resistance. But Naud believes the idea is too good, and too popular, to die on the drawing board. He says it's only a matter of time.

But rather than just hope and wait, I suggest it might be in our own best holiday interests as Montrealers to lend our voices to this growing chorus demanding a public beach in downtown Quebec City. This is a brilliant idea whose time has come. A public beach is the one thing the capital lacks if it is to become the perfect summertime destination for Montrealers and other fun-seeking tourists from the rest of Canada and around the world. For more information on this project, go to www.gensdebaignade.org

Appui enthousiaste du maire Régis Labeaume

**« Je l'ai toujours trouvé bon,
ce projet-là ! »**



Soulignons aussi l'admiration du maire de Québec envers le projet de réaménager une partie du bassin Louise en parc-plage quatre-saisons accessible au grand public, un sentiment correspondant à son impression que ce projet ne peut s'inscrire que dans l'intérêt général de la population.

C'est d'abord en réponse à une question de [Serge Plamondon](#) au Conseil de Ville du 3 mars 2008 que le maire Labeaume fit connaître son enthousiasme pour ouvrir au public une partie du bassin Louise. Cependant, c'est à l'occasion du débat organisé le 16 septembre 2008 par l'émission *Participe présent* de Radio-Canada que Régis Labeaume s'ouvrit davantage sur les forces en présence et sur le rôle fort discret d'obstruction systématique que joue l'Administration portuaire de Québec vis-à-vis ce projet manifestement d'intérêt public.

À cette occasion, on vit émerger le nez du chat portuaire hors du sac...

LE 16 SEPTEMBRE 2008, NOÉMIE BEAUDET RENCONTRE LE MAIRE DE QUÉBEC RÉGIS LABEAUME AU MUSÉE DE LA CIVILISATION. ELLE LUI PARLE DU PROJET DE PLAGE PUBLIQUE AU BASSIN LOUISE. LE MAIRE EST FORMEL : « *JE L'AIME, CE PROJET-LÀ !* »



Noémie Beaudet



Régis Labeaume

L'ÉCHANGE SOUS FORMAT AUDIO CLIQUABLE :

http://www.gensdebaignade.org/documents/MCQ_Participe_present_20080916.mp3

Noémie Beaudet : « Je suis Noémie Beaudet, de la Ville de Québec, avec la *Société des Gens de Baignade*. Alors, moi, j'ai tout plein de rêves, évidemment comme vous tous, mais il y en a juste un que je viens partager avec vous ce soir. Et c'est même pas si fou que ça, parce que...».

Régis Labeaume : «...il n'y a rien de fou ce soir, madame... ».

Noémie Beaudet : « ...ça gagne à être connu. Alors, c'est un projet pour la ville de Québec, qui nous mettrait « *sur la map* », comme vous dites, bien évidemment, et qui non seulement pourrait nous faire voir en été, en automne mais aussi en hiver, qui est notre saison la plus longue, et c'est rude l'hiver pour nous. Mais, on parlait de patinoire, on parlait de sapins...: le bassin Louise, la plage au bassin Louise. Alors, on voit à chaque année, nous, manifestants, qui nous amusons à plonger dans ce bassin où l'eau est propre et où la place est bonne pour faire une future plage. Il n'y a pas seulement la plage qui compte, tout le monde est d'accord pour dire qu'une plage, c'est souhaitable pour la ville de Québec. Mais en plus, ce n'est pas très coûteux. On sait qu'il y a un débat fédéral-provincial...et tout ça n'est pas simple.

Mais on dit que l'idée de base est bonne. Si on se met ensemble, on voit que c'est simple. On a, l'été, la plage, on peut avoir un club de plongée, on peut avoir...les enfants, les gens des quartiers. C'est ça qu'on veut faire quand on dit « on veut le transport...on veut les gens des quartiers centraux », que tout le monde soit impliqué dans la ville de Québec. Moi qui vient d'ici, j'habite au centre-ville, j'en vois plein de petits enfants qui sont dans la rue, nu pieds, et qui ont chaud ! Bien, c'est sûr qu'il y a des piscines publiques, mais vous savez que ce n'est pas pareil...»

Françoise Guénette (*animatrice*) : « Donc, une [plage l'été](#) et une [patinoire l'hiver](#), dans un lieu très accessible pour une partie de la population.»

Noémie Beudet : « On va jusqu'à la pêche sur la glace, en saison. Alors, c'est vraiment pas l'hiver! »

Régis Labeaume : « À Noémie : le bassin Louise, je l'aime, ce projet-là! Laissez-moi terminer...deux secondes...deux secondes...ça va? Bon. **Je l'aime...mais il y a des gens qui ne veulent pas que je l'aime!** Alors...ben là...écoutez...c'est parce qu'on a une plage à Beauport...non, non, on ne débat pas, là...**je vous dis que je l'aime!** Mais là, c'est dans l'ordre des priorités...il faut agrandir le Yacht Club, hein, pour accueillir des visiteurs...

Il y a plein de projets dans ce port-là...vous savez qu'il y en a plein, plein, plein...Alors, une fois que j'ai dit ça, on est rendus là, et pas plus loin. Alors, j'ai pas eu le temps de le développer...**même s'il y a des gens qui ne veulent pas que je le développe!** Je vous dirais, au total, à Québec, ça prend une plage. Ça marche? Qu'elle soit là ou ailleurs, ça prend une plage. Ce serait plus distinctif **là**, ça serait complètement fou de l'avoir **là** ! Hein ! **C'est pour ça que je l'ai toujours trouvé bon, ce projet-là.**

Bon, on est rendus là. Si on est pas capables, il faut en trouver une autre ailleurs.

Vous savez, je suis allé visiter l'autre jour la base de plein-air de Sainte-Foy et je me suis dit : « Mon Dieu, qu'on sait mal exploiter ». Par exemple, il y a une petite plage : elle pourrait être plus grande. Alors, c'est en plein milieu de la ville. Je connais peu de villes qui ont une base de plein-air en plein milieu de la ville, là. C'est extraordinaire : c'est ici à Québec! Alors, j'ai demandé de faire des plans, comprends-tu? Alors, c'est ça pour le bassin Louise. »

BIEN DISSIMULÉS SOUS LA COUVERTE...

En secret, « *des gens* » tiennent attachées les mains du maire de Québec.
Qui sont ces personnes qui prévalent contre la volonté du maire de Québec ?



Les neuf Conseils de quartier du centre-ville de Québec proposent d'organiser eux-mêmes un large débat public sur l'avenir du bassin Louise.

Les Conseils de quartier de l'arrondissement de La Cité-Limoilou proposent d'organiser eux-mêmes un large débat public sur l'avenir du bassin Louise

D'ores et déjà, démocratiquement et en vertu de leurs pouvoirs de consultation et d'initiative, tous les Conseils de quartier de l'Arrondissement La Cité-Limoilou ont demandé aux élu(e)s du Conseil d'arrondissement d'appuyer la tenue d'un débat public analogue au grand [débat](#) qui a rendu possible la naissance du Vieux-Port de Montréal.

Ces Conseils de quartier sont les suivants :

[Lairet](#)

[Maizerets](#)

[Montcalm](#)

[Saint-Jean Baptiste](#)

[Saint-Roch](#)

[Saint-Sacrement](#)

[Saint-Sauveur](#)

[Vieux-Limoilou](#)

[Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-parlementaire](#)

Les Conseils de quartier proposent
une démarche de simple bon sens.
*On doit d'abord s'entendre sur la
vocation fondamentale du site.*

Une démarche en trois étapes

Tout comme à Montréal au milieu des années '80, la démarche proposée par la centaine de membres des neuf Conseils de quartier de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou se déroulerait en trois étapes :

- 1) Mettre à la disposition du public toute l'information disponible sur le bassin Louise, notamment culturelle et historique. Une solide recherche documentaire sera nécessaire de même que des moyens de diffusion adéquats (ex. : site internet, salle de consultation des cartes et documents, rencontres, débats et colloques, expositions de photos, cartes et plans, etc.);
- 2) Solliciter l'avis de la population et des associations sur les **principes d'aménagement**, c'est-à-dire la **vocation fondamentale du site**. Un rapport d'étape synthétisera les opinions exprimées et rendra compte des opinions des uns et des autres. Ce document fera l'objet d'une diffusion auprès des intéressés ainsi que de la population et posera les fondements de l'étape suivante;
- 3) Solliciter diverses propositions d'aménagement conformes à la vocation fondamentale de ce plan d'eau public. Cette dernière phase sera suivie d'un Rapport final destiné aux élus.

Le Vieux-Port de Montréal – L'exemple idéal à suivre pour Québec

M. Pierre Émond, qui était à l'époque vice-président et directeur-général de la Société du Vieux-Port de Montréal, a expliqué dans un [discours](#) le processus démocratique qui a rendu possible l'aménagement de l'actuel [Vieux-Port de Montréal](#).

Plus récemment, le journaliste François Cardinal de *La Presse* rappelait lui aussi en [éditorial](#) qu'une « vaste consultation publique (1978-79), puis une seconde (1985-86), ont permis aux Montréalais d'exiger en chœur une seule et même chose: une fenêtre dans ce grand mur qui les éloignait du fleuve. (...) »

Cet impressionnant revirement de situation, on le doit donc, d'abord et avant tout, à ces audiences publiques qui ont pavé la voie à une réappropriation citoyenne du site. »

Canada

Un engagement du gouvernement du Canada

Le 23 mars 1981, le gouvernement du Canada s'est formellement engagé à réaliser un plan d'aménagement du bassin Louise qui établissait **deux plans d'eau séparés et distincts**, le premier accessible à tous, l'autre interdit d'accès au public (marina).

Pas moins de trois ministres fédéraux ont alors promis d'aménager à la tête du bassin Louise un accès au fleuve pour toute la population. Ce dernier devait voir le jour à temps pour les festivités de *Québec '84*. Pour des raisons jamais élucidées, cet engagement gouvernemental fédéral fut discrètement mis au rancart par des décideurs locaux au cours de l'année 1983.



[Le 23 mars 1981, le gouvernement du Canada promet d'ouvrir une partie du bassin Louise à la population](#)



La Ville de Québec était d'accord

L'Administration municipale avait elle aussi décidé qu'une partie du bassin Louise se devait d'être ouvert à l'ensemble de la population. Le tout a été publiquement consigné en 1982 dans son Plan synthèse d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

En 1982, la Ville prévoyait DEUX plans d'eau au bassin Louise : public à gauche, privé à droite.



Le concept de l'aménagement d'un [parc-plage](#) au bassin Louise reprend donc tout simplement les [projets du gouvernement fédéral](#) (*Plan Pluram, Affaires Urbaines Canada*) ainsi que de la Ville de Québec au début des années 80.

Depuis une génération, les autorités auraient-elles régressé en matière de [justice sociale](#) dans le partage des ressources récréatives publiques, surtout celles qui sont hyper-accessibles à la population en général [au cœur même de la capitale](#) ?

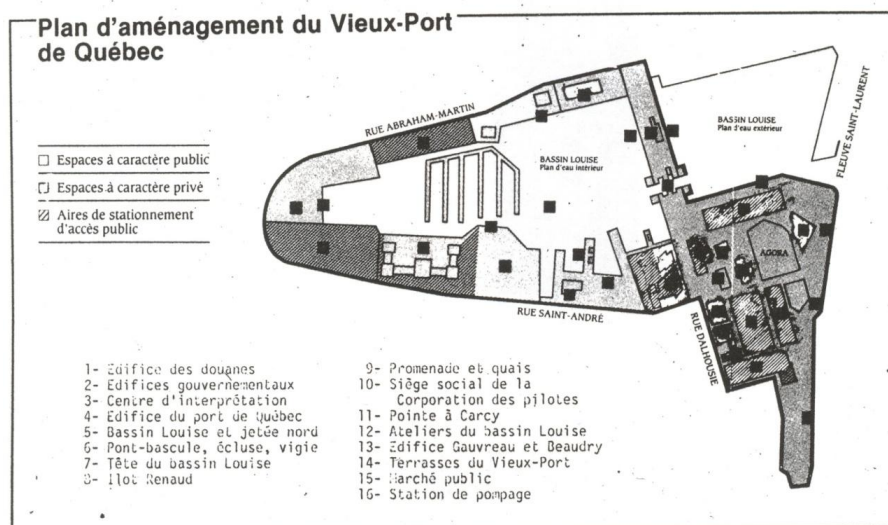
ÉTAPES PROPOSÉES DE RÉALISATION



[Pas de bateau ? Pas d'accès](#)

ÉTAPES PROPOSÉES DE RÉALISATION

1. Gestion par une Société d'État – L'ensemble du bassin Louise intérieur, un plan d'eau maintenant déserté par le transport maritime et la manutention portuaire, ne doit plus relever de la *Loi maritime du Canada*. Par conséquent, le gouvernement fédéral doit en assumer lui-même la gestion et reprendre sa démarche de 1981, quand il confia tout le secteur à une Société d'État fédérale distincte de celle du Port de Québec en vue de son réaménagement. [Cette décision et son suivi sont expliqués ici](#). Du coup, l'Administration portuaire fut complètement exclue de la gestion du bassin Louise et de la façade fluviale du Vieux-Québec. La Société immobilière du Canada – Vieux-Port de Québec devint seule et unique responsable de ces propriétés.



Limites du secteur riverain dont l'Administration portuaire fut exclue en 1981 par décision du gouvernement du Canada

Cette Société immobilière fédérale, qui relevait du Cabinet du ministre canadien des Travaux Publics, fut abolie au printemps de 1989. Le gouvernement fédéral donnait ainsi satisfaction à de nombreuses doléances citoyennes suscitées par les graves dérives immobilières de sa propre agence d'aménagement ([Terrasses du Vieux-Port](#), projets d'[hôtels](#) sur la Pointe-à-Carcy, etc.), un conflit profond qui fit son chemin jusqu'à l'UNESCO.

Aujourd'hui tout comme à cette époque, la gestion du bassin Louise ainsi que la réalisation du projet de réaménagement doivent impérativement être confiées à une nouvelle Société d'État fédérale ou bien provinciale et/ou mixte, mais cette fois-ci avec un mandat somme toute analogue à celui de la [Société du Vieux-Port de Montréal](#).

Le problème fondamental au bassin Louise, c'est que la Loi maritime du Canada accorde la priorité absolue à des *objets inanimés* (yachts) et non à des *personnes*. Ainsi, aucun être humain n'accède à ce plan d'eau public sinon à titre de propriétaire d'un bateau de plaisance. Les personnes qui jouissent actuellement du bassin Louise le font à titre d'appendices de leurs yachts. [Pas de bateau, pas d'accès](#).

2. Mandat – Dotée au départ par les gouvernements supérieurs d'un budget d'aménagement de quelques dizaines de millions de dollars, la nouvelle Société d'État aurait pour mandat de procéder à un *réexamen fondamental de l'organisation de l'espace et de la gestion de la ressource en eau du bassin Louise*. Elle se chargerait de cet exercice posément et avec soin, avec la population et les corps publics intéressés, suivant les [modalités déjà proposées à l'unanimité](#) par tous les Conseils de quartier du centre-ville. Ces dernières s'inspirent directement du [processus](#) qui rendit possible la naissance du Vieux-Port de Montréal.

Une fois un consensus obtenu, cette Société réaménagerait ce vaste plan d'eau urbain de sorte à le faire entrer de plain-pied dans l'économie de la capitale telle qu'elle prend forme en ce début du 21^e siècle. Comment ? En répondant aux besoins d'aujourd'hui et de demain des résidents de la ville ainsi que des millions de Québécois, de Canadiens, de visiteurs et de touristes. Aujourd'hui, l'endroit sert uniquement de stationnement liquide pour les yachts d'un petit nombre de membres d'un club privé. On exclut ainsi 99% de la clientèle ainsi qu'une vaste panoplie d'autres [usages et fonctions accessibles au grand public](#) économiquement et socialement beaucoup plus rentables.

3. Développement – Une fois le réaménagement physique du plan d'eau mené à bien, cette nouvelle Société, indépendante du Port et de la Ville, serait responsable de la gestion des [activités balnéaires](#) et nautiques, de la [patinoire](#) et des autres activités hivernales (ex. hébergement sur glace de type [igloft](#)), des commerces de proximité situés sur sa propriété incluant le stationnement ainsi que des fonctions nautiques, maritimes, ludiques ou culturelles présentes dans le bassin : navires de croisières fluviales aux quais Renaud, école de voile, site de plongée sous-marine civile et militaire, pêche en ville, pêche blanche, mise à disposition de chaloupes, canots, kayaks, pédalos, hivernement de bateaux, manœuvres des canots à glace, etc.

4. L'accès à l'eau ne sera pas tarifé. – Son usage libre et gratuit constituerait la vocation première et fondamentale de la partie du bassin ouverte au public ainsi que de la [patinoire en hiver](#), tout comme le Parc des champs de bataille est ouvert librement et gratuitement été comme hiver à la population et aux visiteurs étrangers. Si le concept d'accès gratuit à un espace public récréatif de qualité est valable pour la Haute-Ville, il ne l'est pas moins pour la Basse-Ville.

5. Autofinancement – Cette Société d'État sans but lucratif offrirait sur les lieux diverses prestations ou produits tarifés et devrait s'autofinancer à terme. Cela lui permettrait d'assurer l'entretien et le développement de ses actifs et la réalisation de projets permettant l'exploitation du site à l'année longue.

6. Envergure – Il s'agit d'un [projet d'envergure nationale](#) et non d'un projet d'intérêt seulement local ou régional. En guise d'exemple, la société publique sans but lucratif qui gère le Vieux-Port de Montréal est un [organisme étatique fédéral](#) qui oeuvre en étroite collaboration avec les autorités montréalaises en vue du mieux-être de toute la région métropolitaine et ultimement du Canada dans son ensemble.

L'avenir du bassin Louise s'inscrit obligatoirement dans le cadre général des relations entre Québec et son port



Deux Écoles de pensée en matière d'aménagement de fronts d'eau urbains : l'anglo-saxonne et l'europpéenne-continentale

Le front d'eau de Québec sera-t-il d'inspiration anglo-saxonne ou européenne-continentale ?

Rappelons ici l'observation combien perspicace d'un ancien Président du Port de Gênes, Rinaldo Magnani, qui distingue deux écoles de pensée distinctes sinon opposées à l'oeuvre à travers le monde dans l'aménagement des fronts d'eau urbains:

« Les cas de Londres et de Marseille illustrent bien des exemples extrêmes de deux conceptions urbanistico-économiques à l'oeuvre face à un problème similaire. Nous pouvons presque dire que ces deux cas européens (ils ne sont pas les seuls et servent ici uniquement à titre d'exemples) nous permettent d'identifier deux Écoles: l'anglo-saxonne et l'europpéenne-continentale.

« L'École anglo-saxonne appelle tout rivage aquatique – rivière, lac ou mer – un « front d'eau » (waterfront) et, compte tenu du peu de patrimoine urbanistique et architectural à sauvegarder (ceci est particulièrement vrai aux États-Unis et au Canada), tend à proposer des solutions à la régénération des fronts de mer qui reposent presque exclusivement sur l'immobilier. Il est certain que l'approche pragmatique-économique des Anglo-saxons, couplée à un sens plus affirmé d'individualisme et du monde des affaires – en partie étranger au monde d'origine latine –, joue ici un rôle important.

« A l'exception de certains cas où des ports ont conservé quelques vestiges de leur historicité, les solutions nord-américaines n'offrent que des espaces bâtis pour des fins résidentielles, des espaces à bureaux, des restaurants, des marinas pour le yachting, etc. Une solution américaine ne peut s'appliquer dans un contexte européen; le port historique n'existe qu'en Europe. » (Magnani, Rinaldo E. Osservatorio Waterfront Portuali, GB Progetti, novembre 1991).

Élimination des accès et usages du fleuve au centre-ville

Dans le douteux espoir d'éviter la faillite à court ou moyen terme, le Port entend céder à l'immobilier non portuaire les derniers espaces ouverts, dégagés et publics autour du bassin Louise.

Un tel geste, difficile à imaginer en France et plus généralement en Europe, s'inscrit à Québec dans une longue série de décisions analogues qui, depuis plusieurs décennies, ont eu comme résultat l'élimination graduelle des accès et des usages du fleuve dont jouissait la population de Québec avant que les intérêts maritimes et portuaires ne s'emparent du littoral central de la ville et en excluent le reste de la population.

Sans remonter à la [grande fermeture des accès au fleuve au 19^e siècle](#) documentée par David-Thierry Ruddel, ni à la mise au rancart de la [promesse du gouvernement canadien](#) d'ouvrir une partie du bassin Louise au public, on peut rappeler ici la [destruction de l'espace vert](#) à la tête du bassin Louise, la tentative que fit le Port pour [tuer dans l'œuf](#) la volonté des élus de l'Arrondissement de La Cité, l'oblitération du [Parc de la Pointe-à-Carcy](#) pourtant recommandé dans le célèbre [Rapport Boulet](#) suite aux audiences publiques tenues par une Commission d'enquête fédérale en 1989, etc.

Une ville, son port et son fleuve

C'est pourquoi l'avenir du bassin Louise ne peut être envisagé séparément de l'ensemble des relations qu'entretient la population de la ville avec son fleuve et son port. C'est aussi la raison pour laquelle la documentation qui accompagne la présente lettre vise aussi bien une meilleure compréhension des enjeux Ville-Port à Québec que la privatisation de rivages urbains centraux autour du bassin Louise à l'occasion d'un investissement de circonstance.

Nos recherches et travaux mis à votre disposition

Le [projet de réaménagement](#) du bassin Louise proposé par notre Société s'inscrit dans le cadre de recherches et travaux en matière de relations entre Villes et Ports qui ont débuté il y a maintenant plus de vingt-cinq ans.

Le [soussigné](#) a œuvré durant 15 ans, de 1982 à 1997, au *Secrétariat à la mise en valeur du Saint-Laurent* du gouvernement du Québec. Durant sept ans, il a fait partie du Conseil d'administration de l'*Association internationale Villes et Ports (AIVP)*, siège social au Havre. Il a participé à de nombreuses rencontres et travaux de cette organisation internationale et prononcé à l'occasion des conférences sur la question au Québec ou ailleurs dans le monde. Dès 1993, il organisa avec l'AIVP la Quatrième Conférence Internationale Villes et Ports qui eut lieu à Montréal.

Le Port de Québec a récemment décidé de participer aux travaux de l'AIVP

C'est avec plaisir que nous constatons que depuis peu, M. le directeur-général, vous fréquentez [vous-même](#) cette organisation internationale spécialisée en matière de relations entre Villes et Ports. Nous tenons à vous féliciter de cette initiative.

Documentation pour vos experts

Vos experts pourraient éprouver quelques difficultés à saisir les tenants et aboutissants de notre vision de l'avenir du bassin Louise s'ils négligent de prendre connaissance de nombre d'études et de recherches qui abordent des aspects particuliers de l'évolution de l'interface entre Ville et Port à Québec, y inclus l'avenir du bassin Louise.

Nous sommes ouverts à la revue critique de nos travaux et invitons d'ailleurs vos professionnels à procéder à un tel exercice. Il nous fera plaisir de partager avec eux l'expertise que nous avons développée en matière de relations entre l'urbain, le fluvial et le portuaire à Québec et ailleurs dans le monde.

Nous proposons ci-dessous une documentation de nature à donner une idée de l'ensemble de la question. On y trouvera une vision d'ensemble des relations entre Québec, son port et son fleuve.

Documentation suggérée

Non exhaustive

REVUES DE PRESSE

[Québec-Plage et Montréal-Plage – Revue de presse 2011.](#)

[Québec-Plage et Montréal-Plage – Revue de presse 2010.](#)

[Le débat des plages – Revue de presse 2009.](#)

[Revue de presse : Août 2009. Lettre « tuer dans l'œuf » de Ross Gaudreault à la Ville.](#)

[Revue de presse spéciale \(Québec se mouille ! - Juin 2009.](#)

[Le débat des plages – Revue de presse 2008.](#)

[Le débat des plages – Revue de presse 2007.](#)

[Les plaisirs de l'eau à Québec de 1775 à 2012 – Titres seulement.](#)

[Revue de presse de la Coalition pour la Sauvegarde du Vieux-Port \(1986-1997\) Total de 970 articles. – Titres seulement.](#)

[Revue de presse - Terminal de croisières. 1998 à 2001. – Titres seulement.](#)

[Revue de presse. L'avènement du Vieux-Port de Montréal, 1975-1994. – Titres seulement.](#)

[Revue de presse. Le Toronto Waterfront de 1985 à 1990. – Titres seulement.](#)

POUR OBTENIR UNE REVUE DE PRESSE : olonnois@globetrotter.net

Au cas où...

Dans le cas toujours possible où, suite à quelque manœuvre douteuse, les nombreux liens que renferme le présent document en viendraient un jour à ne plus fonctionner, le lecteur communiquera alors autrement avec le signataire pour se procurer la documentation désirée. On pourra utiliser le téléphone : (418-286-6503) ou le courriel : (olonnois@globetrotter.net) ou la poste : 287, chemin du Roy, Deschambault, Québec GOA 1S0.

2012

[Lettre : la Société des Gens de Baignade demande une rencontre – Juillet](#)
[Le Port accepte une rencontre avec la SGB, puis ajoute des conditions – Juillet](#)
[Promenade Samuel de Champlain – Des images séduisantes, mais un bon investissement ?](#)
[Jean Lacoursière, Le Devoir – Donner la priorité au bassin Louise ou bien au Foulon ?](#)
[Port de Québec : *Impact\\$ en vrac* : quelles retombées économiques au juste ? – J. Lacoursière](#)
[Le Port de Québec quémande à Ottawa. – Jean Lacoursière, Le Soleil](#)
[Québec, ville balnéaire vers les années 1800 – Le témoignage de Philippe-Aubert de Gaspé](#)

2011

[QUÉBEC SE MOUILLE 16e ÉDITION – Suivi de : MONTRÉAL, LE GRAND SPLASH](#)
[Parc-Plage Jacques-Amyot au bassin Louise : une chance inouïe – Jean Lacoursière, Le Devoir](#)
[Bassin Louise – Lettre de Jean Lacoursière à l’Hon. Stephen Harper](#)
[AUDIO - Émission de La Semaine Verte \(Radio-Canada\) sur le projet bassin Louise](#)
[VIDÉO - Documentaire de Radio-Canada sur le Président d’Honneur de la SGB, Jacques Amyot](#)
[Déficit démocratique au bassin Louise – Jean Lacoursière, Le Soleil](#)
[Québec, une vocation balnéaire? – Léonce Naud, Le Soleil](#)
[Gens de Québec, vous êtes bizarres ! – Sonia Bukowski, Le Soleil](#)
[Destins croisés : Québec et Portsmouth – Léonce Naud, Le Soleil](#)
[Québec retrouvera son fleuve – Léonce Naud, Québec Hebdo](#)
[Près du fleuve, jusqu’où le maire de Québec se sent-il encore «chez lui»? – J. Lacoursière, Le Soleil](#)
[Une saucette au bassin Louise – Thais Martel, Québec-Hebdo](#)
[En l’honneur d’un visionnaire – Jean Lacoursière, Le Soleil](#)
[Les deux vastes consultations publiques...à Montréal – François Cardinal, La Presse](#)
[Verra-t-on Montréal-Plage avant Québec-Plage?](#)
[Quels accès publics avons-nous aux plans d’eau ? – Léonce Naud, Revue Relations](#)

2010

[La place du Parc-plage-marina Jacques-Amyot dans le Plan vert, bleu et blanc de la Ville – SGB](#)
[Conseil de quartier de Saint-Roch : un débat de fond est nécessaire – Lettre à la Ville](#)
[Vieux-Québec-sur-Fleuve – Léonce Naud, Le Soleil](#)
[Québec – Barcelone : vers une coopération citoyenne ? Noémie Beaudet, Le Soleil](#)
[Baltimore : un projet pour se baigner dans le port – Bulletin de l’A.I.V.P.](#)
[Plages urbaines en Europe : Paris, Bruxelles, Rome, Lille, Clermond-Ferrand, Saint-Quentin, Toulouse, Rodez, Berlin, Rodez... – Le Figaro \(Paris\), 19 juillet 2010](#)
[Méthodes de gestion des eaux de baignade. – Denis Brouillette, Vecteur Environnement](#)
[Vers des techniques naturelles de purification de l’eau. – Pierre Vallée, Le Devoir](#)
[LE DÉBAT DES PLAGES – REVUE DE PRESSE 2010](#)

2009

[Analyse comparative de localisation de plages fluviales à Québec : les meilleurs sites – SGB](#)
[Du développement du bassin Louise – Serge Plamondon, Le Soleil](#)
[Apologie des quais – Léonce Naud, lettre au maire de Québec Régis Labeaume](#)
[Vu du ponton... – Michel Beaulieu, Le Soleil](#)
[L’avenir du bassin Louise – Serge Plamondon, Le Soleil](#)
[Le bassin Louise est-il un site contaminé ? – Société des Gens de Baignade](#)
[AUDIO – Entrevue au FM 93 : la Société des Gens de Baignade](#)
[VIDÉO – Montréal-Plage avant Québec-Plage?](#)
[La SGB gagne le concours «Rêvez Montréal» organisé par La Presse](#)
[«Tuer dans l’œuf une telle initiative» – Ross Gaudreault, PDG du Port](#)
[Réactions des élu\(e\)s de l’Arrondissement de La Cité à l’intervention du PDG du Port](#)
[Vers un fleuve polyvalent : Joseph Paquet, pêcheur d’anguilles – Collaboration SGB](#)
[LE DEBAT DES PLAGES – REVUE DE PRESSE 2009](#)

2008

[Le maire LABEAUME déclare son amour du projet de plage au bassin Louise : TEXTE & AUDIO Québec ville balnéaire 1608 – 2008](#)

[Vivre en ville au bord de l'eau sans y avoir accès, ou la découverte par des jeunes de l'immobilisme des institutions – Noémie Beaudet, allocution en plénière, AUF, Québec](#)

[Le front fluvial de Québec entre Europe et Amérique – Léonce Naud, allocution, AUF.](#)

[Au bassin Louise, un zonage contraire à l'intérêt public – Lettre à Fernand Martin, Ville de Québec](#)

[La détérioration de la façade fluviale du Vieux-Québec – L. Naud, lettre à la Ministre de la Culture «Une féodalité littorale» – Léonce Naud, lettre au président du Port de Québec](#)

[Marina : des chalets flottants en ville. «Vivre sur les flots» – Annie Villeneuve, Le Soleil](#)

[L'art et la mer, il faut rendre ça accessible... – John Porter, Directeur-général MNBAQ](#)

[Amyot préfère le bassin Louise – P. Nadeau, Média-Matin](#)

[Reprendre le contrôle du fleuve – Léonce Naud, lettre au Premier ministre Jean Charest](#)

[Citoyen Président, ramène-nous Colbert ! – Léonce Naud, allocution, AUFREQ](#)

[Québec aura-t-elle son Paris-Plage ? – Éric Boucher, Québec-Hebdo](#)

[Beauport : vers une symbiose entre ville et port ? – Léonce Naud, Opinions, Le Devoir](#)

[Un Rapport secret : projet de réaménagement du bassin Louise par la Ville et la CCNQ](#)

[La Ville refuse de rendre public un Rapport sur le bassin Louise](#)

[La Société du 400^e organise le premier débat public sur l'avenir du bassin Louise](#)

[VIDÉO 1 – La Classique de nage Jacques-Amyot au bassin Louise – Discours](#)

[VIDÉO 2 – La Classique de nage Jacques-Amyot au bassin Louise – La course](#)

[VIDÉO 3 – La Classique de nage Jacques-Amyot au bassin Louise – Jacques Amyot](#)

[VIDÉO 4 – La Classique de nage Jacques-Amyot au bassin Louise – Baignade générale](#)

[LE DEBAT DES PLAGES – REVUE DE PRESSE 2008](#)

2007

[VIDÉO - Le «déclubbage» d'une partie du bassin Louise – Canal Vox](#)

[Québec-Plage, Jean-Jacques Samson réitère son appui au projet, Journal de Québec](#)

[Pourquoi tant de projets littoraux chaotiques ? Jean Lacoursière, Le Devoir](#)

[Baignade dans le fleuve : Oui au bassin Louise – P.-A. Normandin à la «Une» du Soleil](#)

[An Urban Beach in Old Quebec – Preliminary Technical Specifications, Jimmy Royer, SGB](#)

[Le Parc-Plage Jacques-Amyot – Quelques aspects techniques – Jimmy Royer, SGB](#)

[Accessibilité publique au fleuve Saint-Laurent – Léonce Naud, allocution, Forum ZIP Québec](#)

[Maîtres du fleuve et populations riveraines – Léonce Naud, Mémoire au BAPE](#)

[Une plage de 30 millions – Pierre Pelchat à la «Une» du journal Le Soleil](#)

[Québec : la baignade dans le fleuve. Pourquoi pas maintenant ? – Jean Lacoursière, Le Devoir](#)

[Le joyau de la Couronne, c'est le bassin Louise – Communiqué de la SGB](#)

[LE DEBAT DES PLAGES – REVUE DE PRESSE 2007](#)

2006

[L'Intervention aquatique 2006 au bassin Louise - Les participants](#)

[Rappel d'un engagement du PDG du Port envers Mme Agnès Maltais relatif au bassin Louise](#)

[Les rivages portuaires de Montréal et de Québec : la lutte pour l'appropriation des sites et l'accès au fleuve – Léonce Naud, publication, Mosella, Metz, France](#)

[Un quai doit donner accès à l'eau ou fin de partie pour le quai Irving – L. Naud, mémoire au BAPE](#)

[Réflexion fluviale : le projet de Promenade Samuel de Champlain – L. Naud, mémoire au BAPE](#)

[Anse Brown – Un véritable accès au fleuve – Daniel Dubuc, Le Soleil](#)

[Un fleuve inaccessible – Léonce Naud, publication, Revue l'Action Nationale, Montréal](#)

[Allocution de Xuan HU au bassin Louise \(2006\)](#)

2005

[L'intervention aquatique 2005 – Images et commentaires](#)

[Compte-rendu : réunion du 11 janvier 2005 entre la Ville et la Société des Gens de Baignade](#)

[Compte-rendu de la réunion du 13 juillet 2005 entre la Société des Gens de Baignade et la Société du 400^e anniversaire de Québec – SGB](#)

[Mise en demeure du Port et suivi de la Société des Gens de Baignade](#)

[Les quais peuvent connaître de spectaculaires renaissances – Léonce Naud, Le Soleil](#)

[Promenade Samuel de Champlain – Demande d'intervention du BAPE - SGB](#)

[Le rôle social des plages publiques, Le Monde, Paris, France](#)

[Chicago ou l'anti-Québec – Aaron Montgomery Ward, sauveur des plages de Chicago](#)

[Sous les pavés, la plage – Normand Provencher, Le Soleil](#)

[«Bain de mousse» – Jean-Jacques Samson appuie le projet, Le Journal de Québec](#)

[La restauration au coût de \\$ 8 MILLIONS du club privé du bassin Louise par Ottawa](#)

[DIX requêtes soumises afin de pouvoir rencontrer la Société du 400^e anniversaire de Québec](#)

2004

[Une plage publique au bassin Louise à temps pour le 400^e anniversaire de Québec en 2008](#)

[L'intervention aquatique 2004 – Images et commentaires](#)

[Réflexion concernant le bassin Louise – Note pour Odile Roy par Pierre Larochelle, architecte](#)

[Une plage en ville – Julie Lemieux, éditorialiste, Le Soleil](#)

[Appui du Comité des citoyens du Vieux-Québec \(CCVQ\)](#)

[Le projet gagne de plus en plus d'appuis – Daniel Allard, journal Commerce-Monde](#)

[L'opinion du PDG du Port et la réponse de la mascotte Loulou](#)

[Québec, ville, port et fleuve – Léonce Naud, lettre à la Gouverneure générale du Canada](#)

[Le futur Parc du 400^e anniversaire de Québec – Deux visions de l'avenir, SGB](#)

[Démocratie et rivages d'Amérique – Léonce Naud, allocution au congrès sur le tourisme nautique](#)

[Le Plan directeur de la Ville doit garder la porte ouverte – Fernand Martin, directeur de l'Aménagement](#)

[Négociations entre la Ville et le Port au sujet des aménagements au bassin en vue de 2008](#)

[La conquête d'une nouvelle frontière : réinvestissement symbolique et requalification](#)

[fonctionnelle des fronts d'eau urbains – Maria Gravari-Barbas, Université d'Angers](#)

[Appel à la France et au Québec, SGB](#)

2003

[Le bassin Louise entre ville et port – Léonce Naud, Allocution à l'École d'Architecture](#)

[Aux plages, citoyens ! Charles Côté, La Presse \(Recommandation du Dr Éric Dewailly\)](#)

[Lettre à l'Hon. Paul Martin, Premier ministre du Canada, SGB](#)

2001

[Jacques Amyot, Président d'Honneur de la Société des Gens de Baignade devient membre de l'Ordre national du Québec](#)

[Un fleuve inaccessible – Stéphane Bouchard et Léonce Naud, publication, Téoros, 2001](#)

[À Québec, un loisir populaire : la baignade au fleuve](#)

[Le Port détruit le parc public prévu devant la ville. Seul le bassin Louise demeure accessible à la population](#)

[Lettre au maire Jean-Paul L'Allier – Remise en question du zonage favorisant l'immobilier privé à la tête du bassin Louise. SGB](#)

[Des plates-bandes de fleurs sur les quais de Québec ? – Léonce Naud, lettre au Port de Québec](#)

2000

[Redonner le fleuve aux Québécois – Mémoire déposé à la consultation de la CCNQ - SGB](#)
[Visions contrastées : les rivages de Montréal et de Québec au Canada – L. Naud, Allocution, Nice](#)
[Appui au maire de Québec quant à la localisation de la future gare maritime – SGB](#)
[Brève histoire de la plage du Foulon](#)
[Public Waterfront Access – Étude comparative Canada/É.U. – N. Navaro, Simon Fraser University](#)

1999

[Québec, ville balnéaire il y a 200 ans – Le témoignage unique de Philippe-Aubert de Gaspé](#)
[La doctrine du Public Trust et l’usage collectif des plans d’eau aux États-Unis, Louis Campagna](#)
[Usage public des plans d’eau urbains : un cas à Québec – L. Naud, mémoire au BAPE](#)
[Une plage au centre-ville ? Les citoyens devront se mouiller. Mario Fraser, Le Carrefour](#)
[Relations entre ville-port à *Richard’s Bay* \(Afrique du Sud\) – Doc. AIVP](#)

1998

[Québec au 21^e siècle : une ville balnéaire ? – Société des Gens de Baignade, Le Devoir](#)
[Vers une plage urbaine ? – M. Casey, L. Campagna, K. Cornelissen, L. Naud, Le Soleil](#)
[Article en italien. – Léonce Naud, *Aquapolis \(Citta d’Acqua\)* Venice](#)
[Le rôle des plages urbaines dans la transformation de la ville de Barcelone. M. Joan Alemany, spécialiste en aménagement des fronts de mer urbains, Barcelone](#)
[Québec au 21^e siècle : une vocation balnéaire ? Naud, Journal L’Infobourg](#)

1997

[Périphéries internes et limites du domaine public. De l’urgence de sauvegarder le potentiel de requalification des rives du bassin Louise. Pierre Larochelle, architecte](#)
[Le bassin Louise : une place publique liquide. L’Infobourg](#)
[Appui d’un expert de Barcelone au projet de parc-plage : *Lettre* – M. Joan Alemany Llovera](#)
[From European to American : the Waterfront of Old Quebec. Léonce Naud, allocution, Literary and Historical Society](#)

1996

[Quebec – Urban Redevelopment, Historical City Centre and Maritime Potential – Conférence, Léonce Naud, Naval Officers Association of Canada](#)

1995

[Nos berges cadennassées – Gilbert Lavoie, éditorial, Le Soleil](#)
[Des quais en déficit d’imaginaire – Léonce Naud, publication, magazine Continuité](#)
[Fleuves : mode d’emploi grand public – Léonce Naud, publication, magazine Écodécision](#)

1994

[L’enfant au baquet de plastique bleu dans la rue Sous-le-Cap – Léonce Naud à Odile Roy](#)
[Québec : redéveloppement urbain, centre historique et potentiel maritime – Léonce Naud, conférence, «Vivre et habiter la ville portuaire», Paris, France](#)
[Quebec : Urban Redevelopment, Historical City Centre and Maritime Potential. Léonce Naud, conférence, «Port-City Lifestyles», Paris, France](#)
[Conflits ville-port : l’exemple de Québec – L. Naud, publication, Journal de la Marine Marchande, Paris](#)
[Le port et les quais du Vieux-Québec – Léonce Naud, Le Soleil](#)
[Québec est de moins en moins un «vieux port» – Léonce Naud, Le Soleil](#)
[Priorité au commerce maritime devant Québec – Léonce Naud](#)
[Un parc aquatique au centre-ville ? – Léonce Naud, journal Droit de parole](#)
[VIDÉO : “Champions of the Public Trust – A History of Water Use in Wisconsin”](#)

1993

[La façade maritime de la vieille ville : un avenir public et portuaire. Léonce Naud, allocution, ZIP Québec](#)
[«Table rase» – Sur la localisation de la future gare maritime. Léonce Naud, VOIR](#)
[Ville et Port : l'état des lieux à Québec. – Léonce Naud, lettre à Shane](#)
[Foreman, Ports-Canada, Ottawa](#)
[La contamination des sédiments de la zone portuaire de Québec.](#)
[monographie, Environnement-Canada](#)
[La «Doctrine du Public Trust» au Canada – Kate Smallwood, thèse, University of British Columbia](#)

1992

[Québec, du port à la ville, et au port – L. Naud, publication, Annales de la recherche urbaine, Paris](#)
[La Ville demande au Port de restaurer l'espace vert public à la tête du bassin Louise – SGB](#)
[Ville de Québec : Principes directeurs pour l'aménagement de la zone portuaire](#)
[La sensibilisation des élus riverains à la chose fluviale – Léonce Naud, conférence, Lyon](#)
[Le vieux port, historique et portuaire – Léonce Naud, allocution, Ordre des architectes](#)
[Cities and Ports : Still the Cold War ? – Léonce Naud, conférence, Globe '92, Vancouver](#)
[L'accessibilité d'un site public et les usages d'un plan d'eau – Comité des citoyens du Vieux-Québec](#)

1991

[Québec – Pourquoi l'absence d'accès publics au fleuve ? – David-Thierry Ruddel, thèse de doctorat](#)
[Villes et Ports : un forum européen – Léonce Naud, publication, magazine Portus, Ports Canada](#)

1990

[Le sens véritable du Rapport Boulet expliqué par le président Gilles Boulet lui-même](#)
[Québec : prises de décision sur le littoral – Léonce Naud, conférence. Anvers, Belgique](#)
[Quebec City : Decision-making on the Waterfront – Léonce Naud, Antwerp, Belgium](#)

1989

[Québec : une ville historique et son port – Léonce Naud, conférence AIVP, Barcelone](#)
[Le parc riverain proposé par la Commission consultative en 1989...éliminé par le Port](#)
[Mémoire soumis au Comité consultatif sur la Pointe-à-Carcy – Léonce Naud](#)

1987

[L'aménagement des fronts de mer urbains : politiques contradictoires](#)
[à Québec et à Montréal – Léonce Naud, magazine Téoros, Montréal](#)

1986

[Some Quebec Experiences in the Redevelopment of Urban Waterfronts –](#)
[Léonce Naud, «Water Works», Toledo, Ohio](#)

1982

[L'accès public au bassin Louise prévu dans le Plan-synthèse de la Ville de Québec](#)
[L'accès public au bassin Louise était aussi prévu par le gouvernement Fédéral](#)

1981

[Le Canada promet d'ouvrir une partie du bassin Louise au public \(trois ministres\)](#)
[Limites du secteur soustrait à la gestion du Port par le gouvernement fédéral](#)

1974

[Vers 1974, le Port est en train de faire disparaître le bassin Louise qu'il juge inutile](#)

Conclusion

Le [Parc-Plage Jacques-Amyot](#) améliorera grandement les conditions de vie des gens qui habitent en ville, notamment pour les résidents des quartiers populaires. Il créera un [lieu de mixité sociale](#) inégalé, une amélioration de la santé publique et un important développement touristique et économique pour le Québec et le Canada. Nous croyons qu'un tel usage de ce lac urbain constituera en outre une zone tampon idéale et d'ailleurs nécessaire entre le milieu urbain et les activités industrialo-portuaires, en plus de susciter l'enthousiasme de la population qui profiterait enfin du fleuve en plein centre-ville.

J'espère bien avoir ici réussi à vous convaincre de nous laisser vous expliquer en personne les avantages pour la Ville et le Port de dédier une partie du bassin Louise à des usages appréciés par le grand public, été comme hiver.

Nous sommes également d'avis qu'il serait normal que nous puissions présenter notre point de vue aux membres du nouveau « *Comité de relations avec la communauté* » mis sur pied par l'Administration portuaire et dont vous avez jugé bon de nous exclure.

En terminant, je suggère que nous unissions nos forces respectives pour mettre en valeur de concert le potentiel de développement que représente l'accès et l'usage du bassin Louise par l'ensemble de la population, y compris les millions de touristes qui viennent nous visiter à Québec. Vous pouvez compter sur nous là-dessus.

Veuillez agréer, monsieur le président-directeur général, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Président
Société des Gens de Baignade

[Géographe](#)

c.c. Gaston Déry, président, Comité de relations du Port avec la communauté